

# Mégas Kozoooh

Pour en faire plus et avoir la possibilité de gagner 200% de bonus et des smartphones

yas.tg

#Alèz



600F  
**700Mo**

3 jours

**\*909\*216#**

N° 914 du 21 mai 2025 Prix 250 F cfa

# LE MESSAGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicité

**OTR**  
Cette année, pour éviter les pénalités, j'ai décidé de payer ma TVM avant le **1<sup>er</sup> AVRIL 2025**  
Essaie, contribue à l'entretien de votre réseau routier.  
8201 POUR TOUTES INFORMATIONS  
www.otr.tg

## Togo-hausse du prix de l'électricité

# UNE NÉCESSITÉ TECHNIQUE ET ÉCONOMIQUE

## SELON LE GOUVERNEMENT... Page 3

■ **BIENTÔT LA FIN DES PRIVILÈGES DANS LA CONSOMMATION...**

■ **LA TRAQUE DES FRAUDEURS DE COMPTEURS ENCLENCHÉE**

Politique togolaise

### PASSE D'ARMES ENTRE FABRE ET NATHANAËL

● « LA GUERRE » Page 3  
DES INCAPABLES...

Togo-Elections locales

### LA CAUTION, LE CERTIFICAT DE RÉSIDENCE ET LA SUBVENTION AU CENTRE DU DÉBAT AU CPC

Page 2

Fisc Quiz 2024

### L'OTR RÉCOMPENSE 26 NOUVEAUX LAURÉATS

Page 4

Investissement

**LE MAIRE KOVI ADANBONOU À LA TÊTE D'UNE DÉLÉGATION TOGOLAISE D'HOMMES D'AFFAIRES À LA FIN-BRÉSIL 2025**

Le maire de la commune d'Agoé-Nyivé 1, l'honorable Akoété Kovi Adanbounou participe, avec une délégation togolaise à la Foire Internationale du Brésil (FIN Brasil 2025).

Lancée ce mardi 13 mai 2025 à Balneário Camboriú, dans l'État de Santa Catarina. Cette invitation émanant de Jatyr Ranzolin Junior, président de la Chambre de Commerce Brésil-Portugal de Santa Catarina, souligne le rôle stratégique de M. Adanbounou en tant que maire et président-directeur général du groupe SAIGE, dans la recherche des opportunités d'investissements entre des pays africains et le reste du monde.

La FIN Brasil est une plateforme de premier plan réunissant des acteurs clés du monde des affaires et des décideurs internationaux. À travers un programme riche et diversifié, l'événement promet d'offrir des opportunités inédites de réseautage, de partage de connaissances et d'exploration d'opportuni-



tés économiques. Les thématiques abordées incluront notamment l'agroalimentaire, la technologie, le tourisme, la construction, l'immobilier, l'énergie, la santé et le secteur textile.

Lors de cet événement, les participants auront l'opportunité d'assister à des conférences animées par des leaders d'opinion et des experts, des tables rondes et des expositions où ils pourront interagir avec différentes entreprises et institutions. L'honorable Kovi Adanbounou se distinguera par sa participation active aux diverses activités programmées et son engagement à nouer des relations avec des investisseurs internationaux, en particulier dans le cadre du projet innovant de Smart City pour la commune d'Agoé-Nyivé.

En outre, il prévoit également d'organiser des rencontres avec ses homologues et d'autres autorités de Santa Catarina afin de promouvoir des partenariats stratégiques et d'élargir les dialogues sur les questions d'investissement et de coopération dans des domaines d'intérêt commun. Le maire se positionne ainsi comme un acteur clé de la dynamique économique au sein de cette foire internationale, mettant à profit les échanges bénéfiques pour le développement durable de sa commune.

Avec SAIGE group

**RÉSOLUTION DU CONFLIT ENTRE LA RDC ET LE RWANDA**

Voici le Communiqué de la réunion du médiateur de l'Union Africaine avec le panel des facilitateurs tenue le 17 mai 2025 à Lomé

Comme prévu, une importante réunion du médiateur de l'UA, président du Conseil togolais, Faure Gnassingbé, avec un panel des facilitateurs, s'est tenue ce samedi 17 mai 2025 à Lomé. Plusieurs personnalités rompues dans les médiations ont pris part à cette rencon-



tre en vue de baliser la voie pour un probable accord qui permettra de taire les armes à l'Est du Congo. Voici le communiqué final à la sortie de la réunion.

**COMMUNIQUÉ**

À l'invitation de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBÉ, Président du Conseil de la République togolaise et Médiateur de l'Union Africaine, une réunion avec le Panel des Facilitateurs s'est tenue le 17 mai 2025 à Lomé. La rencontre s'inscrit dans le cadre des efforts visant à rétablir la paix et la stabilité à l'Est de la République

Démocratique du Congo (RDC) et à promouvoir des relations de bon voisinage, pacifiques et constructives entre la RDC et la République du Rwanda.

Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBÉ et le Panel des facilitateurs composé de Leurs Excellences Olusegun OBASANJO, ancien Président du Nigeria, Uhuru KENYATTA, ancien Président du Kenya, Mokgweetsi MASIISI, ancien Président du Botswana, Catherine SAMBA-PANZA, ancienne Présidente de la République Centrafricaine et, Sahle-Work ZEWDE, ancienne Présidente de l'Éthiopie, ont échangé de façon approfondie sur la médiation africaine. Les discussions ont permis à Leurs Excellences d'harmoniser leurs vues sur la base du principe de fusion des processus de Nairobi et de Luanda et d'une approche unifiée des initiatives

africaines. Cela a été l'occasion pour le Médiateur de faire part au Panel de la contribution attendue des Facilitateurs dans le cadre de la médiation de l'UA.

Le Médiateur et le Panel des Facilitateurs ont insisté sur la nécessité d'articuler de manière cohérente les actions des Facilitateurs et celles du Médiateur dans un cadre intégré. Ils ont également mis en avant l'importance d'une collaboration renforcée avec les organisations régionales, notamment la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) et la Communauté de Développement de l'Afrique Australe (SADC), ainsi qu'avec des partenaires internationaux tels que le Qatar et les États-Unis d'Amérique.

Le Médiateur et le Panel des Facilitateurs ont salué les récentes démonstrations de bonne volonté de la part des protagonistes du conflit et leur engagement en faveur des moyens diplomatiques de règlement pacifique du conflit. Les membres du Panel ont exprimé leur profonde gratitude à Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBÉ pour l'accueil chaleureux qui leur a été réservé ainsi que leur admiration pour son leadership dans la promotion de la paix en Afrique.

Togo-Elections locales

**LA CAUTION, LE CERTIFICAT DE RÉSIDENCE ET LA SUBVENTION AU CENTRE DU DÉBAT AU CPC**

À quelques semaines des élections municipales 2025 prévues pour le 10 juillet prochain au Togo, les membres du Cadre permanent de concertation (CPC) affûtent leurs revendications. Réunis lundi à Lomé pour la 20<sup>e</sup> séance, les représentants des partis politiques ont dressé une série de doléances à soumettre au gouvernement et à l'Assemblée nationale. Objectif : garantir un scrutin apaisé, inclusif et équitable.

C'est Me Mouhamed Tchassona-Traoré, président du MCM et président du CPC qui a dirigé les travaux de cette séance du 19 mai 2025. Dans son intervention il a exhorté les pouvoirs publics à répondre favorablement aux différentes propositions évoquées par les partis politiques en vue d'une élection inclusive et apaisée. Le président du MCD (Mouvement citoyen pour la démocratie) estime que les propositions en question traduisent « l'engouement croissant des partis politiques pour une participation active » aux municipales 2025.

**Caution, certificats de résidence, subvention : les points de tension**

Au cœur des discussions, plusieurs préoccupations majeures. En premier lieu, la question sensible du



montant de la caution de candidature, jugée trop élevée par une majorité de partis. Le CPC plaide pour une révision à la baisse, assortie de mesures incitatives en faveur des candidatures féminines. Une approche censée favoriser une meilleure représentativité des femmes dans les instances locales.

Autre point chaud : la délivrance des certificats de résidence, document indispensable pour valider

Suite à la page 4

Togo-hausse du prix de l'électricité

# UNE NÉCESSITÉ TECHNIQUE ET ÉCONOMIQUE, SELON LE GOUVERNEMENT...

## ■ BIENTÔT LA FIN DES PRIVILÈGES DANS LA CONSOMMATION...

## ■ LA TRAQUE DES FRAUDEURS DE COMPTEURS ENCLENCHÉE

Les Togolais devront désormais composer avec une nouvelle grille tarifaire de l'électricité, marquée par une hausse moyenne de 12,5 %, selon un arrêté interministériel récemment publié au Journal officiel. L'application des nouveaux tarifs a été effective depuis le 15 mai dernier, d'après un communiqué du gouvernement qui donne les raisons d'une telle démarche.

Les nouveaux tarifs s'appliquent à tous les abonnés de la CEET, prépayés et pos-payés et concernent également tous les usages, domestiques et non domestiques. Cette hausse intervient dans un contexte mondiale difficile où la crise économique affecte tous les secteurs. En dépit des efforts des gouvernants pour maintenir le pays dans une résilience avec des mesures sociales, les populations sont touchées par ces différentes augmentations,

qui en réalité, sont une nécessité technique et économique. Si les cris des togolais se justifient, puisque frappés déjà par un contexte économique mondial peu favorable, il n'en demeure pas moins que le gouvernement a de bonnes raisons d'aller à cette augmentation, car, fournir de l'électricité de qualité, répondre à la demande croissante sans cesse et moderniser les installations, nécessitent un coût.

### Les raisons de l'augmentation du tarif de l'électricité au Togo

En effet, dans le communiqué en date du 15 mai 2025, le ministère des Mines et des Ressources énergétiques a justifié cette augmentation par une nécessité urgente de redresser la situation financière de la CEET.

Cette décision, qui s'inscrit dans la stratégie d'accès universel à l'énergie d'ici 2030,

visé à garantir selon le gouvernement, la stabilité du service, améliorer la qualité de la distribution et accroître la part de l'électricité produite localement. Le gouvernement qui fait un rappel des efforts engagés depuis 2020, notamment les subventions massives et les réformes structurelles, a tout de même réaffirmé sa volonté de protéger les consommateurs les plus vulnérables.

## COMMUNIQUÉ

Le ministère des Mines et des Ressources Énergétiques communique :

Dans sa vision pour le développement économique du Togo, l'Etat a fixé le cap de l'accès universel à l'électricité d'ici 2030, avec une production locale composée à 50% d'énergies renouvelables, et une continuité de service pour les ménages et les industriels. Cet objectif nécessite que les principaux acteurs du secteur soient en bon ordre de marche financière et technique.

Depuis plus de dix ans cependant, la demande en électricité s'est rapidement accrue en zones urbaine et rurale en raison du développement rapide des infrastructures de production et de distribution de l'électricité, accompagné des mesures de facilitation à l'accès au service énergétique pour tous les ménages, et des réformes opérées dans le secteur telles que la création de l'Agence Togolaise d'Electrification Rurale et des Énergies Renouvelables (AT2ER) pour accélérer l'électrification rurale.

Cette évolution de la demande doit également être satisfaite par une offre en électricité équivalente qui est en partie produite par les unités de production locales à partir du gaz, du solaire et de l'hydraulique et une autre partie importée auprès des pays voisins (Ghana et Nigeria).

Le coût moyen de production d'énergie électrique a atteint 145 F par kWh en 2024. Cette énergie produite est revendue aux consommateurs au tarif moyen de 102 F par kWh qui n'a pas évolué depuis

2011, créant des déficits dans les comptes de la Compagnie Energie Electrique du Togo (CEET).

Ces déficits ont été régulièrement absorbés par les appuis multiformes de l'Etat. De 2020 à 2025, pour maintenir la continuité de service, l'Etat a mobilisé plus de 56 milliards de FCFA pour l'approvisionnement en combustible et le règlement partiel des dettes d'importation d'énergie. La puissance publique a encore récemment apporté sa garantie facilitant l'obtention de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) d'une ligne de crédit de 40 milliards FCFA en faveur de la CEET pour apurer ses dettes auprès des fournisseurs d'énergie.

Il devient donc nécessaire et urgent de prendre des mesures appropriées pour préserver la viabilité financière de la CEET.

L'ajustement des tarifs fait partie intégrante de ces mesures de redressement et sera complété par d'autres mesures qui visent à optimiser le système d'approvisionnement et de distribution de l'énergie. Il s'agit de :

- > L'amélioration de la gouvernance de la CEET ;
- > La réduction des pertes commerciales et le renforcement de la lutte contre la fraude ;
- > La réduction des pertes techniques sur le réseau ;
- > L'amélioration du recouvrement des impayés ;
- > L'amélioration de la qualité de service clientèle avec la digitalisation des services et processus ;
- > La négociation de meilleures conditions d'appro-

visionnement.

Cet ajustement est modéré, avec un taux moyen de 12,5 %. Il tient compte du niveau de consommation et de la capacité contributive de chaque catégorie d'utilisateurs :

Des efforts collectifs pour protéger les plus fragiles : plus de 1 500 000 consommateurs à faible revenu bénéficient depuis décembre 2024 d'une baisse de 30 % sur leur tarif, maintenue après l'ajustement ; Les consommateurs aux revenus moyens verront un ajustement contenu ;

Les gros consommateurs contribueront également dans un souci de préserver leur compétitivité.

Les bénéfices attendus des mesures prises pour la relance de la CEET sont :

- > Réduction drastique des délestages ;
- > Continuité et stabilité dans la fourniture de l'électricité de qualité ;
- > Maintenance des infrastructures et réparation rapide des pannes ;
- > Accélération et intensification des travaux d'extension et d'électrification dans les zones urbaines et rurales ;
- > Augmentation de la part de l'électricité produite localement ;
- > Fiabilisation du service public.

Cet ajustement des tarifs de l'électricité est mis en œuvre à compter du 15 mai 2025.

Politique togolaise

## PASSE D'ARMES ENTRE FABRE ET NATHANAËL

### ● « LA GUERRE » DES INCAPABLES...

La scène politique togolaise est une fois de plus secouée par des tensions internes au sein de l'opposition. Jean-Pierre Fabre, leader de l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC), a récemment déclaré que sa lutte contre le pouvoir en place se poursuivrait désormais avec une opposition "sérieuse". Une déclaration qui a été perçue comme une mise à l'écart de certaines formations politiques, qui aux yeux de Fabre ne seraient pas sé-



rieuses. A cette déclaration faite lors du congrès de l'ANC le samedi 17 mai 2025, Fabre ajoute que le pouvoir en place à Lomé prospère sur les querelles de l'opposition. « Chers



camarades, le système RTP/UNIR prospère sur nos querelles. » a-t-il affirmé. De telles déclarations ne sont pas du goût d'un autre acteur

politique de l'opposition notamment, Nathanaël Olympio du parti des togolais. Un parti qui n'a aucune représentativité sur l'échiquier politique dans le pays et qui a toujours trouvé une porte de sortie en s'appuyant sur des prétextes fallacieux pour ne pas se présenter à aucune élection.

« Seulement sur les querelles ? Je pense plutôt que c'est essentiellement sur le mauvais leadership de l'opposition. Jean-Pierre Fabre, qui a longtemps combattu le régime, est devenu un obstacle à la lutte à cause de l'incohérence de ses choix et la poursuite d'intérêts partisans au détriment de l'intérêt général », a répondu Nathanaël Olympio.

S'agissant de l'incohérence, le

président du parti des togolais, a vu juste. Sinon il suffit de faire une rétrospection des actes posés par Fabre pour s'en rendre compte. Les élections choisies selon les intérêts qu'elles peuvent procurer au patron du parti et à son cercle fermé. En 2010, on choisit ne pas aller à la présidentielle, mais on y va quand même après avec un code électoral pourtant critiqué. Même rengaine en 2015, puis en 2020. Avec la décentralisation et les élections locales qui s'en suivent, Fabre, par négociation, obtient la mairie du golfe4, la plus riche mairie en termes de budget (on parle 5 000 000 000 FCFA). En avril

Suite à la page 4

Fisc Quiz 2024

# L'OTR RÉCOMPENSE 26 NOUVEAUX LAURÉATS

L'Office Togolais des Reçettes (OTR) a célébré, le vendredi 16 mai 2025, vingt-six lauréats du jeu concours Fisc Quiz, au cours d'une cérémonie conviviale tenue à son siège à Lomé. L'événement qui a rassemblé les premiers responsables de l'OTR, des invités de marque ainsi que plusieurs figures influentes de la jeunesse togolaise se voulait festif et convivial.

Les lauréats, sélectionnés parmi 1 069 participants sur les réseaux sociaux, ont été distingués pour leur engagement citoyen et leur bonne connaissance des notions fiscales. T-shirts, parapluies, agendas, clés USB, calendriers et gourdes aux couleurs de l'institution leur ont été remis

en guise de récompenses symboliques.

« Le Fisc Quiz nous aide à approfondir nos connaissances fiscales. Ce n'est pas une arnaque, c'est un jeu utile et intelligent.

J'invite mes frères et sœurs à y participer. Pour ma part, j'en profite pleinement », a témoigné Dorcas Allongnon-Anani, l'une des gagnantes.

Des propos que partage Afosoro Donko, directeur et conseiller technique du Commissaire des impôts, pour qui ce jeu constitue bien plus qu'un simple divertissement. « Le succès de ces lauréats témoigne de l'efficacité du jeu à éveiller les consciences. Cette année, la forte participation de jeunes leaders nous conforte dans notre volonté d'intégrer le civisme fiscal dans les pro-



grammes scolaires, du primaire à l'université », a-t-il souligné.

Lancé en 2021, Fisc Quiz s'inscrit dans la stratégie digitale de l'OTR. Chaque mois, les participants sont invités à aimer la page Facebook de l'Office, partager les publications du jeu, puis commenter avec la bonne réponse précédée du

hashtag #CivismeFiscal. Une formule simple mais efficace pour transmettre des messages de fond à un public jeune et co

« Nous voulons faire du civisme fiscal une norme culturelle. Ce jeu, à la fois ludique et participatif, est un véritable levier de transformation so-

ciale », a affirmé Konlani Kampatibe, directeur de la communication et des services aux usagers.

Cette cérémonie de distinction marque la fin de la saison 2024 du Fisc Quiz. La prochaine édition, prévue pour débuter dans les semaines à venir, s'annonce tout aussi engageante.

Avec [afreepress.net](http://afreepress.net)

Politique togolaise

## PASSE D'ARMES ENTRE FABRE ET NATHANAËL

### ● « LA GUERRE » DES INCAPABLES...

Suite de la page 3

2024, il y a eu des élections législatives, Fabre qui avait juré ne plus boycotter aucune élection a accepté d'y aller. Mais le paradoxe, ce qu'il refuse de siéger parce qu'il n'a pas pu obtenir le score qu'il voulait, comme si une élection était des petits pains à distribuer. Cette option, il l'a faite avec un autre, le président des FDR, un petit parti qui aussi a à peine une représentativité dans la capitale. Fabre, qui a fustigé la Vème république avec le régime parlementaire dans lequel le pays est actuellement, se prépare à aller aux élections locales prévues pour le 10 juillet prochain. Quelle incohérence ! Delà, à dire que Nathanael Olympio n'a pas raison, c'est faire preuve d'une malhonnêteté avancée. Passons !

S'agissant de Olympio lui-même, il laisse entendre ceci : « Pour ma part, je fais le choix de m'écarter des élections et de mettre toute l'énergie pour précipiter la fin de la dictature. Je refuse donc de participer au folklore des élections municipales de Juin 2025. Dans les élections, les partis de l'opposition se battent les uns contre les autres depuis 35 ans. C'est un non-sens. »

Non M. Nathanael, votre déclaration au sujet de votre non-participation aux élections locales à venir est juste un prétexte. A vrai dire, vous représentez que l'ombre de vous-mêmes. Et vous en êtes conscient. C'est justement pour cacher cette honte que vous choisissez le plus souvent le boycott de toutes les élections qui se sont déroulées devants vos yeux. A la place de

Fabre, vous aurez fait le choix de siéger à l'assemblée nationale comme Brigitte Adjamagbo. Vous ne raterez jamais cette occasion, puisqu'elle devrait vous permettre de vous refaire une santé financière.

Revenant à la tension entre les deux responsables politiques, la passe d'armes à laquelle nous assistons aujourd'hui illustre une fois de plus les divisions profondes au sein de l'opposition togolaise, où les querelles de leadership semblent prendre le pas sur l'unité nécessaire pour un changement politique effectif.

Ces tensions ne sont pas nouvelles. L'ANC elle-même est en proie à des dissensions internes, avec des démissions et des exclusions de membres clés, tels que Robert Olympio, qui a défié la directive de boycott des élections sénatoriales en se portant candidat. Ces événements reflètent un manque de cohésion et de vision stratégique au sein de l'opposition.

Cette attitude disons-le, a conduit à une série de défaites électorales et à une perte de crédibilité auprès de l'électorat. Tant que les leaders de l'opposition continueront à privilégier les querelles internes au détriment d'une stratégie commune, il est peu probable qu'ils puissent constituer une alternative viable au pouvoir en place.

Ce qui se passe de nos jours entre Fabre et Nathanaël, est révélatrice d'un leadership fragmenté. Il suffit de jeter un coup d'œil sur le nombre de regroupements politiques dans le pays qui combattent la majorité au pouvoir, UNIR, pour se rendre à l'évidence...

LM

Togo-Elections locales

## LA CAUTION, LE CERTIFICAT DE RÉSIDENCE ET LA SUBVENTION AU CENTRE DU DÉBAT AU CPC

Suite de la page 2

une candidature. De nombreux candidats se heurtent actuellement à des obstacles administratifs et financiers. En ligne de mire, les maires des 117 communes du pays, accusés d'appliquer de manière erronée les textes en vigueur et de réclamer des montants jugés excessifs. Le CPC demande l'intervention urgente du ministre de l'Administration territoriale pour recadrer les édiles et assurer une application uniforme et juste des procédures.

Dans le même esprit, les membres du Cadre appellent à une hausse de la subvention publique accordée aux partis engagés dans le processus électoral, estimant que les moyens actuels ne permettent pas une compétition équitable entre les différentes forces politiques, en particulier les plus modestes.

**Municipales 2025 : de la CENI et de la date du scrutin**  
Plusieurs voix au sein du CPC ont également formulé le souhait d'un léger report de la date des élections municipales 2025, le

temps, disent-elles, de permettre à chaque formation politique de mieux se préparer. Une demande qui ne fait toutefois pas consensus, certains partis estimant que le calendrier électoral ne saurait être sans cesse ajusté. Sur un autre registre, le CPC a interpellé l'Assemblée nationale sur la nécessité de recomposer la Commission électorale nationale indépendante (CENI). Les membres actuels, bien que leur mandat soit arrivé à terme, poursuivent leurs fonctions faute de renouvellement. Une situation que le Cadre juge « problématique » pour la crédibilité du processus électoral et qui appelle, selon lui, à une recomposition urgente, dans le respect des équilibres politiques.

Enfin, le CPC a conclu ses travaux en demandant que les recommandations formulées en 2024 soient formellement complétées dans un document officiel, à titre de référence pour les générations futures. Une manière, selon ses membres, de préserver la mémoire institutionnelle et de renforcer la culture du dialogue politique au Togo.

Avec [togobreakingnews.info](http://togobreakingnews.info)



## PHARMACIES DE GARDE PÉRIODE DU 19 AU 26 MAI 2025

A DIEU LA GLOIRE Légbassito, non loin du marché 93 26 36 00	70 49 96 63	chateau d'eau sur la voie de Ségbé à Sanguéra 92 01 11 00
ACTUELLE Route ségbé, sagbado, BP 3622 22 51 11 72	HEDZRANAWOE Avenue, du grand séminaire, Hédzranawoé, BP 20362 22 26 49 61	OSSAN Carrefour d'Avédji, BP 869 70 40 44 25
ADIDOGOME Avenue du 30 Août, adidogomé, 04 BP 224 Lomé 04 22 25 54 85	J-MIMSHAK Rue Tchamba 964, à 50m de la base de Satom Hountigomé 22 60 30 50	PRINCIPALE Rte d'Aného Kpogan Yovo Kopé 90826767
ADJOLOLO Nyékonakpoè, BP 4235 22 21 05 13	KOBOYO DAVIE, route nationale N°1 avant le péage de Tsévié en face de la station Sanol 93704812	SAG'BIBA Agoè - Nanégbé, à côté de la station T-OIL 91 83 87 83
AKOFA 2030, avenue maman ndanida amotivé, BP 514 22 40 66 68	KOUESSAN Face au stade de kégué, BP 80857 96 80 10 01	SAINT JOSEPH Rue Bretelle, Avenue de la RP, Bè Klikamé, BP 13000 22 25 74 65
APOLLON Hétsiavi, avédji, 08 BP 80507 70 41 01 07	LA BARAKA Agoe Logopé, non loin de l'Ecoke la BRUYERE à proximité du camp GP 90 17 49 28	SAINT KISITO Bd. De la Kara, Tokoin Doumaséssé, BP 31369 22 21 99 63
ASSURANCE Adétikopé, Nationale N° 1, non loin du marché 93 08 76 76	LA PATIENCE Djagblé à 300 mètres du CMS Ayokléfé 70052339	SAINT MICHEL Près de la Brasserie BB, 05 BP 201 22 51 70 22
BON PASTEUR 38, rue de la libération, BP 2266 91 43 44 84	LA RUCHE Attiegou derrière la clôture de l'aéroport voie menant au Grand Contournement, non loin de l'école les Savoirs 91541616	SAINT PAUL Bd. Jean Paul II, à côté du Lycée St Joseph, BP 2718 22 22 46 72
CLEMENCE Route de la Cour d'appel, entre la CEET et l'Ecole privée LA SOURCE 70 19 35 35	LA SHEKINAH Ationé, Carrefour Amadenta 93339205	SANGUERA Entre EPP et le Lycée Sanguéra 70 42 80 80
DE LA MAIRIE Nyékonakpoè, en face de la mairie centrale 22 21 26 39	LE BON SAMARITAIN Rue Pa de Souza, près Hôpital de Bè, BP 616 22 21 45 30	SIKA DJAGBLE, Hiheatro à 200m du complexe scolaire la Persévérance, Rte Akakpoe - Gbamakopé 92620651
DE L'HOPITAL Face CHU Tokoin, BP 12045 22 20 08 08	LE JOURDAIN Bd. Léopold Sedar Senghor face CEG Tokoin Wuiti, BP 30766 22 61 56 14	SILOE Carrefour Atigangomé, Adidogomé A pédokoe, 07 BP 7189 90 80 26 39
DE L'UNION Bd ; mafakassa Bè KPOTA BP 2735 22 27 71 64	LE PROGRES Akodésséwa Kponou (Zorro-bar), 06 BP 60986 22 35 86 55	TCHEP'SON Face terminal du Sahel, Agoè zongo 96 90 04 64
DE SEGBE Ségbé, quartier Zanvi,, près de l'EPP et du CEG Ségbé 90 59 49 35	LIDDY Agoè - Dikamé, Bernard Copé après la station CAP en face du Camp Fir 70901960	THERYA Mangotigomé-Route de la Foire Internationale TOGO 2000 (à 300 m de la foire) 22 61 56 52
DIEUDONNE Route LEO 2000, non loin de FUCEC, Agoè-Téléssou, BP 7951 23 38 07 44	L'AMITIE 72, avenue des hydrocarbures, entre soted et togogaz ; tokoin, BP 8648 22 21 74 47	VIGUEUR 267, rue Agbalépédo, 05 BP 02 22 51 63 30
DJIDJOLE 93 rue Pya BP 8539 22 25 65 12	MAWUNYO Route de Mission Tové, Non loin de la Station OANDO Agoè Sogbossito 98 23 38 30	VITAS Agoè Assiyéyé, 13 BP 2044 22 25 63 43
DU PORT Bd. Du mono, face SARAKAWA, Ablogamé, BP 12999 22 27 61 88	MILLENAIRE Adidoain, 05 BP 64 22 51 64 31	WASTINE Adidogomé Logoté, à 400m du carrefour Logoté sur la route menant au quartier Lankouvi 92611700
ESPACE VIE Agoè-Logopé, face bar Plaisir 2003 99 85 89 07	NELLY'S Klémé Agbokponou, non loin du	YESHUA Agoè - Vakpossito vers l'école NDE, entre le CMS Mur et le CMS Maranatha 98772153
EXCELLENCE Sur la voie de la CEDEAO, Agoè Emakpoe, 05 BP 977 22 51 77 87		
HANOUKOPE Face Bourse du travail, BP 1091		

## LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU TOGO OUVRE SES PORTES AU PUBLIC

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCI-Togo) a organisé ce vendredi 16 mai 2025 à Lomé, une Journée Portes Ouvertes.

Cette journée offre au public, une opportunité d'échanges, de compréhension et de valorisation du rôle de la Chambre consulaire au service du secteur privé togolais. A cette occasion, les attentes, les critiques constructives et les propositions des acteurs économiques seront également recueillis.

Selon le Président de la CCI-Togo, Dr José Kwassi Symenouh, cette journée portes ouvertes est organisée suite à un constat.

"En dépit d'une notoriété bien installée, force est de constater que la CCI-Togo demeure encore insuffisamment connue dans sa réalité et dans la richesse de ses services. Beaucoup connaissent le nom, le sigle « CCI-Togo », mais peu savent concrètement ce que l'institution consulaire peut leur apporter au quotidien", a fait savoir le président de la CCI-Togo avant d'affirmer que " c'est suite à ce constat que nous souhaitons apporter une réponse concrète, en ouvrant nos portes au public et surtout aux potentiels et actifs opérateurs économiques car les nouveaux textes désignent comme membres de la Chambre de Commerce toutes personnes physiques ou morales inscrites au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM), pour partager notre histoire, nos actions, nos services et surtout, notre vision".



Dr José Kwassi Symenouh a fait savoir que la CCI-Togo n'est pas seulement un fichier d'entreprises. "Elle est un acteur actif et engagé au service des entrepreneurs. Elle agit à travers l'appui-conseil, la création et la gestion d'équipements économiques collectifs, la diffusion d'informations fiables sur l'environnement des affaires, la formation technique et le renforcement des capacités des ressources humaines, la promotion des entreprises et des investissements, tant au niveau national qu'international", a-t-il affirmé.

Le président de la CCI-Togo a également indiqué que cette journée est un levier pour répondre à l'un des objectifs clés fixés par le Gouvernement, à savoir, le développement de l'esprit consulaire.

"Nous sommes convaincus que pour atteindre cet objectif, il faut d'abord faire connaître la Chambre, permettre aux opérateurs économiques de mieux la comprendre, afin qu'ils puissent s'y reconnaître, s'y impliquer et en faire un outil de leur réussite", a indiqué Dr José Kwassi Symenouh.

Notons que cette journée est organisée simultanément dans le Grand Lomé et dans les chefs-lieux des cinq régions économiques du Togo.

Créée en 1921, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo compte plus d'un siècle d'existence. Tout au long de cette longue trajectoire, elle a su évoluer, se restructurer, s'adapter aux mutations économiques, pour rester fidèle à sa mission première qui est de représenter, d'accompagner et de défendre les intérêts du secteur privé togolais, dans toute sa diversité

## AVIS DE VENTE

Deux lots de Terrain au bord du goudron à Setekpo près de l'Ecole Nationale de Formation des Enseignants (ENFE) de Tabligbo

Prix : 6 millions

Contact : 90 64 53 88 / 98 09 14 00

Récépissé N° 259 / 21/ 12 / 04 / HAAC  
Maison de la presse, casier N° 61

Directeur de Publication

Tchaboré Bouraïma

Contact: 90 04 71 59

E-mail: tchaboremessenger@yahoo.fr

# Compte Epargne Enfant

Parce que demain se prépare aujourd'hui.



**BANK OF AFRICA**  
BMCE GROUP 



[www.boatogo.com](http://www.boatogo.com)

Ghana

# L'ÉLECTRICITÉ ET L'EAU CONNAISSENT UNE AUGMENTATION DE LEURS TARIFS (14,75 % POUR L'ÉLECTRICITÉ ET 4,02 % POUR L'EAU)

Depuis le 03 mai 2025, les consommateurs ghanéens font face à une augmentation des coûts des services publics. Depuis cette date, la Commission de régulation des services publics (PURC) a annoncé des révisions tarifaires concernant l'électricité et l'eau, avec une hausse respective de 14,75 % et 4,02 %. Ces ajustements sont intervenus après un examen trimestriel réalisé par la Commission, dans le but de maintenir la stabilité financière des fournisseurs de services tout en gérant les effets de ces hausses sur les consommateurs.

Selon la PURC, cette décision est le résultat de plusieurs facteurs économiques, notamment la dépréciation du cedi ghanéen par rapport au dollar américain, les taux d'inflation prévus, et les fluctuations des prix du carburant, en particulier du gaz naturel. De plus,

l'équilibre entre l'énergie hydraulique et thermique utilisé pour la production d'électricité a également joué un rôle crucial dans cette révision tarifaire.

Un autre facteur majeur a été la nécessité de récupérer des recettes impayées datant de 2024. En effet, 50 % du déficit de 976 millions de GHS, résultant des précédentes révisions tarifaires, seront récupérés par cette hausse. La seconde moitié de ce manque à gagner sera répartie sur le reste de l'année 2025 pour alléger le fardeau des consommateurs.

La PURC a justifié cette décision en précisant qu'une non-corrrection des sous-recouvrements mettrait en péril la fiabilité des services d'électricité et d'eau au Ghana. Elle a également souligné que, bien que les nouvelles hausses tarifaires puissent impacter les consommateurs, ses efforts

visent à trouver un équilibre entre l'abordabilité des services et la durabilité économique du secteur des services publics face aux défis persistants.

Les détails complets des nouveaux tarifs révisés seront publiés dans la Gazette nationale et rendus accessibles sur le site web de la PURC pour une consultation publique. Cette publication vise à assurer une transparence dans le processus d'ajustement tarifaire et à permettre aux citoyens de se préparer à ces changements.

Récemment, le Togo en est fait de même pour l'électricité avec l'idée de permettre aux fournisseurs de continuer par approvisionnement l'électricité tout en soutenant le choc que cette augmentation aura sur le consommateur. Sauf qu'au Togo l'augmentation de l'électricité est moindre que celle du Ghana. C'est dire l'effort



consenti par le gouvernement togolais dans sa démarche.

Aussi, apprenons-nous que le gouvernement s'emploie à obliger les mauvais payeurs et ceux qui se sont livrés à de truquage de compteurs en complicité avec des agents de la Compagnie d'Énergie Électrique du Togo (CEET), structure chargée de la distribution de l'électricité, de payer ce qu'ils doivent sous peine de poursuites judiciaires. On

parle de plusieurs dizaines de milliards qui constituent un manque à gagner pour la CEET.

Vivement qu'il en soit ainsi, afin que l'indépendant énergétique voulue par les dirigeants du continent africain puisse voir le jour. Car, l'électricité reste incontournable dans le chemin qui mène au développement.

Avec financesao.com

Abidjan

## 13 ARRESTATIONS SUITE À UNE ATTAQUE CONTRE LA MATCA

Une attaque au siège de la Mutuelle d'Assurance des Taxis-compteurs d'Abidjan (MATCA) a semé lundi la panique dans le quartier Abidjan-Plateau. L'assaut visait à prendre le contrôle de l'institution. Mais il a été déjoué de justesse. 13 personnes ont été interpellées. Lundi 19 mai, vers 9 heures, une cinquantaine d'individus armés de gourdins et de grigris ont tenté de forcer les portes de la mutuelle, semant la panique parmi le personnel et les passants. Il a fallu une intervention rapide et coordonnée des forces de sécurité pour éviter un bain de sang.

### Un coup de force orchestré contre la MATCA

Treize personnes ont été interpellées, dont le présumé chef de bande, un certain Matchè, bien connu des milieux interlopes abidjanais. Blessé à la jambe lors de son arrestation après avoir agressé un agent, il a été placé sous surveillance à l'hôpital. La direction de la MATCA n'a pas tardé à porter plainte contre les assaillants ainsi que leurs supposés commanditaires.

Selon les premiers éléments de

l'enquête, cette attaque ne serait pas le fruit d'une simple improvisation. Elle aurait été soigneusement préparée la veille, le dimanche 18 mai, lors d'une réunion tenue non loin du Cercle des Rails au Plateau. Aux manettes : Diabaté Malick, ancien cadre influent de la mutuelle, écarté depuis les récentes restructurations internes.

Selon plusieurs sources, l'objectif aurait été d'imposer un directeur intérimaire autoproclamé à la tête de la mutuelle, dans un contexte de fortes turbulences liées à un audit en cours. Les tensions s'étaient intensifiées ces dernières semaines, alors que les premières conclusions de l'enquête financière pointent des détournements de plus de 10 milliards de FCFA sous les anciennes gestions.

### Une attaque préméditée

Prévenues en amont par un ancien délégué qui avait refusé de se joindre au projet, les autorités avaient mis en place un dispositif de surveillance dès l'aube. Plusieurs éclaireurs à moto ont été interceptés avant même l'assaut. Vers 9h, les as-

saillants sont passés à l'action : vitres brisées, portes forcées, tentative d'intimidation. Mais la réplique des forces de l'ordre a été fulgurante. En quelques minutes, le siège de la MATCA était sécurisé, et les meneurs arrêtés.

« Ce n'était pas une manifestation, c'était une tentative de coup de force contre une institution républicaine », commente un administrateur de la mutuelle. La présence sur les lieux de Matchè, individu sans aucun lien avec la structure, laisse peu de doute, selon la direction, sur l'origine extérieure de la tentative.

D'après des témoignages concordants, plusieurs anciens administrateurs ont été aperçus à proximité du site peu avant ou pendant l'attaque. Parmi les noms cités : Moussa Fofana, Cissé Ba Sidick, Cheikh Mohamed Aïdara, Garango, Gros Ouézin, Cheikh Gor et Amara le Gros. Certains auraient été vus à l'hôtel Ibis, non loin, semblant coordonner à distance les opérations.

La direction de la MATCA a officiellement porté plainte contre les auteurs de l'assaut et les personnalités soupçon-



nées de l'avoir téléguidé. Une enquête judiciaire est en cours pour déterminer les responsabilités et les motivations précises des instigateurs.

Le soutien des sociétaires Le Collectif des Sociétaires des Taxis Compteurs d'Abidjan (CSTCA), structure représentant les sociétaires de la mutuelle, a réagi avec fermeté. Dans un communiqué publié dans l'après-midi du 19 mai, il condamne ce qu'il qualifie de tentative de prise de contrôle illégitime par des personnes n'ayant « ni qualité, ni légitimité ». Il y voit une manœuvre visant à torpiller les réformes de transparence initiées sous la direction intérimaire de Seri Kanon Roger.

« La MATCA appartient à ses sociétaires. Aucune gouvernance parallèle ne saurait s'y

imposer sans leur consentement, » déclare le CSTCA, qui appelle les autorités à prendre toutes les dispositions pour garantir la continuité des réformes.

Cette affaire pourrait faire l'effet d'une bombe dans le microcosme ivoirien du transport et de l'assurance mutualiste. Si les liens entre les assaillants et certains anciens responsables de la MATCA sont avérés, les conséquences judiciaires pourraient être lourdes. En attendant, la mutuelle tente de rassurer ses membres et ses partenaires, tout en réclamant justice.

Cette tentative de déstabilisation met en lumière l'intensité des enjeux politiques et financiers autour de la MATCA.

Source : [www.togobreakingnews.info](http://www.togobreakingnews.info)



# Mégas Kozoooh

Pour en faire plus et avoir  
la possibilité de gagner 200%  
de bonus et des smartphones



[yas.tg](http://yas.tg)

#Alèz

600F

700Mo

3 jours

\*909\*216#